

[Français]

QUESTION RELATIVE À UNE DIVISION AU SEIN DE LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Question n° 420—**M. Fortin**:

1. Existe-t-il une division de l'organisation à la Commission de la fonction publique et, dans l'affirmative, quelle est sa composition?
2. Quels sont les rapports qui ont été préparés par cette division durant les deux dernières années?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Commission de la Fonction publique me transmet les renseignements suivants: Il existe un Service de planification au sein de la Direction des cadres de la Commission de la Fonction publique. Ce service comprend les cinq divisions suivantes: a) Division de la planification et des projets spéciaux; b) Division de la délégation et du contrôle; c) Division des normes de sélection; d) Centre de gestion de l'information; e) Division des méthodes de sélection et du service des tests.

Groupe	Nombre d'employés
Haute direction	1
Gestion du personnel	34
Services administratifs	5
Gestion des ensembles informatiques	20
Organisation et méthodes	5
Analyse des données	11
Soutien des sciences sociales	6
Secrétariat, sténographie, dactylographie	10
Commis aux écritures et aux règlements	26
Total	118

2. Voici les principaux rapports publiés par le Service de planification au cours des deux dernières années:

- (1) Procédure de mise en disponibilité
- (2) Définition of Appointment
- (3) Management Reporting System
- (4) Use of Automatic Typewriters in the Staffing Branch
- (5) L'importance de l'appréciation dans le processus de nomination
- (6) Objectifs à long terme de la Commission de la Fonction publique dans le domaine de la dotation en personnel
- (7) L'avenir des secrétaires unilingues
- (8) Planning and Performance Indicators for the Staffing Branch
- (9) Exigences linguistiques dans la Fonction publique
- (10) Research Proposal for the Executive Development Programme—Report No 1.
- (11) Characteristics of Successful Executives: Techniques: Rationale—Report No. 4
- (12) The relationship of background variables to the pass-fail criterion on the Air Traffic Controller Course

[M. Forest.]

(13) Interaction Process Analysis: A method for the study of small groups

(14) An analytical study of the stenographic Evaluation Program in the Public Service

(15) A critical review of the Employee Evaluation Program in the Public Service.

(16) Types of validity for language proficiency tests

(17) Research on the identification, selection and evaluation of Research Scientists: A review of the Literature—Report No. 2

(18) Stenographic—Secretarial Group Research Proposal

(19) Interviewing and the Interviewer: Characteristics and Research findings

(20) The summer intern looks at his job

(21) Summary of reports on the Language Proficiency Examinations

(22) Training the Trainee: An evaluation of the 1969 formal training session for Administrative Trainee

(23) Attitudes of Managers in the Canadian Public Service

(24) Interests of Managers in the Canadian Public Service

(25) Work of the Manager

(26) The Creative Manager

(27) Prediction of Managerial Success

(28) General description of the Manager

(29) Personality of the Manager

(30) Statistical treatment of criteria and predictors: Practical Approach

(31) Preliminaries to Test Construction and Personnel Testing

RADIO-CANADA ET LES CONGRÈS DES PARTIS POLITIQUES

Question n° 439—**M. Broadbent**:

Quelle est la ligne de conduite adoptée par Radio-Canada en ce qui concerne les reportages à la radio et à la télévision sur les congrès des principaux partis politiques du Canada?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: La Société Radio-Canada a pour politique de décider des reportages des congrès politiques d'après les conclusions que tire son service de programmation, de l'appréciation du genre et de l'ampleur des reportages que motivent les circonstances. En cas d'élection d'un chef de parti, la Société prend des mesures toutes particulières afin de réaliser, de concert avec le parti intéressé, des reportages ayant autant de portée que possible.